

McRae, Donald (Ed.) and Munro, Gordon. *Canadian Oceans Policy. National Strategies and the New Law of the Sea.* Vancouver (B.C.), The University of British Columbia Press, 1989, 320 p.

Georges Labrecque

Volume 21, Number 4, 1990

Monde : prochain épisode

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702780ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702780ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Labrecque, G. (1990). Review of [McRae, Donald (Ed.) and Munro, Gordon. *Canadian Oceans Policy. National Strategies and the New Law of the Sea.* Vancouver (B.C.), The University of British Columbia Press, 1989, 320 p.] *Études internationales*, 21(4), 910–913. <https://doi.org/10.7202/702780ar>

que l'on était en droit d'attendre d'un petit ou d'un grand pays comme le Canada.» (p. 592) Ce jugement surprend peu et confirme, en effet, les recherches sous-jacentes à ce livre. À l'intérieur des forums de négociations multilatéraux, le Canada n'a pas montré qu'il était à la remorque des positions américaines. Il a adopté un point de vue indépendant, mais trop souvent sujet à une réconciliation entre les perspectives de la «paix par la force» (MDN) et la «paix par le droit» (MAE). La diplomatie canadienne, particulièrement lorsqu'elle utilisait cette dernière approche, a montré qu'elle pouvait être efficace et, de concert avec d'autres pays, qu'elle pouvait intervenir sur le processus de décision des superpuissances, surtout dans le cas où celles-ci voulaient adopter des positions dangereuses pour le Canada.

Souhaitons que le livre d'Albert Legault et Michel Fortmann connaisse beaucoup de succès dans les salles de cours et dans les enceintes bureaucratiques des ministères des Affaires extérieures et de la Défense.

Charles-Philippe DAVID

*Département des Sciences Humaines
Collège militaire Royal, St-Jean, Québec*

McRAE, Donald (Ed.) and MUNRO, Gordon. *Canadian Oceans Policy. National Strategies and the New Law of the Sea.* Vancouver (B.C.), The University of British Columbia Press, 1989, 320p.

Le Canada, baigné qu'il est par trois océans et doté d'une zone économique exclusive et d'un plateau continental qui compte parmi les plus étendus de la planète, s'est impliqué au premier chef tout au cours des longues et laborieuses négociations qui ont donné lieu à la rédaction de l'importante Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, signée en 1982 par 119 États. Ce rôle de leadership a été reconnu implicitement

dans le texte qui consacre les droits de l'État côtier, notamment à l'égard de la zone des 200 milles et en matière de protection de l'environnement dans les régions recouvertes par les glaces. Or, tous ces aspects régis par la Convention – juridiques, géostratégiques, politiques, économiques et environnementaux – sont magistralement étudiés, tant sur les plans internes qu'externes, par une équipe multidisciplinaire de spécialistes américains et canadiens qui s'étaient préalablement réunis lors d'un colloque tenu en 1988 à l'université de Colombie-Britannique.

Constitué de cinq parties, l'ouvrage traite respectivement, dans les quatre premières, des ressources halieutiques, des ressources minérales, de l'environnement marin et, enfin, de la souveraineté; la cinquième partie, qui reprend ces thèmes en les abordant dans un effort de prospective, nous est apparue – disons-le d'emblée – la plus intéressante, la plus riche et la plus originale.

Les deux chapitres de la première partie mettent en évidence la difficulté de concilier, d'une part, l'expression de la souveraineté de l'État côtier eu égard à la zone des 200 milles et, d'autre part, le souci d'assurer par voie bilatérale la réalisation d'avantages que procure la coopération, notamment par l'accès consenti à des étrangers sur les surplus, le cas échéant, selon des quotas déterminés.

Plus précisément, Parzival Copes montre, dans le chapitre un, que ces efforts de coopération, tels ceux qui sont prévus dans le cadre de l'Organisation pour les pêches de l'Atlantique Nord-Ouest, ont connu jusqu'à maintenant des succès que l'auteur juge avec raison mitigés, en dépit des bénéfices marginaux que pareils efforts ne sont pas sans produire. Par ailleurs, Gordon Munro et Robert Stokes, qui se livrent à un long exercice portant sur l'historique du traité canado-américain concernant le saumon du Pacifique, affichent un optimisme plus marqué quant aux succès réciproques qu'on est en droit d'espérer de la coopération.

Dans le chapitre trois de la deuxième partie, consacrée aux ressources minérales, Ted McDorman analyse les dispositions de la Convention de 1982 relatives à la souveraineté de l'État côtier sur son plateau continental, et il passe en revue les arrêts et les ententes qui ont mis en lumière les luttes constitutionnelles fédérale-provinciales. Si, poursuit l'auteur, l'évolution du droit de la mer a reconnu aux États des droits sur leur plateau continental (*poker era*), il est trop tôt, ajoute-t-il, pour voir émerger clairement une nouvelle tendance selon laquelle primerait la gestion conjointe (*cooperative era*). La question complexe de la Zone – patrimoine commun de l'humanité – et de ses nodules polymétalliques est ensuite discutée avec beaucoup d'autorité par Elizabeth Riddell-Dixon qui, incidemment, vient de publier un important ouvrage sur la question. Procédant à l'analyse des travaux des quatre commissions spéciales vouées respectivement à l'impact d'une exploitation massive des fonds marins sur l'économie des pays en voie de développement, aux responsabilités de l'entreprise, à la rédaction d'un code général de l'exploitation minière et, enfin, à la création du Tribunal international du droit de la mer, l'auteure fait ressortir les intérêts du Canada, qui sont immenses et conflictuels, et elle rend compte de la difficulté d'instaurer un régime acceptable à la fois aux pays développés et aux pays en voie de développement.

Les deux chapitres qui forment la troisième partie portent respectivement sur la politique du Canada en matière de protection de l'environnement marin et sur l'état de la recherche scientifique dans le domaine des sciences de l'eau. À la lumière des dispositions contenues dans la Convention sur le droit de la mer et dans certaines lois statutaires fédérales, David Vander Zwaag examine cinq types d'activités : déversement de déchets – radioactifs, notamment – dans les océans, pollution par les navires, de même que celle originant de la terre et celle qui se retrouve dans l'atmosphère, enfin, certaines

zones marines écologiques. L'auteur exprime à bon droit le vœu d'une plus grande volonté politique et d'une vigilance accrue de décideurs à l'écoute d'un vaste public mieux informé des intérêts en jeu. Usant d'un ton beaucoup plus critique, le biologiste Norman Wilimovsky montre, dans l'essai suivant – très bref, mais clair et solide –, que l'objet de la recherche en matière aquatique est affecté à la fois par une carence dans les buts et objectifs poursuivis, de même que par un manque d'information du public à l'égard des politiques établies.

Les trois chapitres suivants, qui constituent la troisième partie du recueil, sont consacrés à des questions relatives à la souveraineté de l'État côtier. Dans le chapitre 7, Donald McRae passe rapidement en revue les cas de délimitation de frontières maritimes dans lesquels le Canada est impliqué, mais qui n'ont pas encore été résolus (frontières canado-américaines dans la mer de Beaufort et dans les détroits de Juan de Fuca et de Dixon, frontière canado-française, eu égard à Saint-Pierre-et-Miquelon, enfin, prolongement de la frontière canado-danoise dans la mer de Lincoln. Comme il convenait de le faire, l'auteur s'attarde par ailleurs à l'importante affaire du golfe du Maine, réglée par voie judiciaire en 1984, qui, dit-il avec raison, constitue une contribution majeure à l'évolution du droit international et au règlement des litiges en matière de frontières maritimes. L'auteur réserve en outre quelques pages aux principaux arrêts relatifs à la question des frontières, et il brosse un tableau général de la pratique des États. McRae se demande enfin, dans le contexte d'une saine gestion des ressources, si la délimitation des frontières favorise ou non, d'un point de vue fonctionnaliste, la coopération transfrontalière. Mentionnons au passage que cette question de la délimitation est également traitée dans d'autres essais du recueil et que le lecteur pourra regretter l'existence de plusieurs redites.

Dans le chapitre huit, Ronald Purver montre comment le Canada a établi sa juridiction dans l'Arctique par l'adoption de mesures diverses telles que la Loi de 1970 pour contrôler la pollution des eaux et le Décret de 1986 relatif aux lignes de base droites fermant les eaux archipélagiques. L'auteur discute aussi des effets que pourrait avoir l'accord canado-américain de coopération dans l'Arctique sur la position canadienne eu égard à sa prétention que ces eaux sont historiquement siennes et que le passage du Nord-Ouest en fait partie. Sceptique à l'endroit de certaines dispositions du Livre blanc de 1987 sur la défense, Purver soumet que les sommes d'argent seraient plus adéquatement investies dans la recherche scientifique et le développement d'infrastructures de transport que dans l'acquisition de coûteux sous-marins.

Dans une perspective plus proprement géostratégique, Joel Sokolsky établit le difficile équilibre entre, d'une part, la volonté du Canada d'afficher sa souveraineté (y compris par le déploiement d'opérations militaires menées unilatéralement) et, d'autre part, l'exercice de responsabilités qui sont les siennes dans le cadre de l'OTAN. L'auteur estime aussi que les eaux canadiennes – notamment arctiques – prendront une importance grandissante, que le scénario en soit un de paix ou de guerre.

La cinquième partie nous est parue – disions-nous – la plus intéressante, surtout son chapitre 10, signé par Alan Beesley, qui élargit considérablement le débat pour donner la parole à l'ensemble des États. Citant abondamment les travaux du géographe Lewis Alexander, l'auteur étudie la pratique des États et montre comment plusieurs des dispositions de la Convention sur le droit de la mer (largeur de la mer territoriale, utilisation des lignes de base droites, concept d'État archipélagique, notion de baie historique) ont été sérieusement mises en brèche. Inspiré des travaux de la commission Brundtland

et désireux de voir ratifiée la Convention de 1982, Beesley soutient que la seule alternative au chaos, c'est l'acceptation générale d'un ordre légal universel, fût-il porteur de concessions et de sacrifices. Cet essai, qui aurait constitué une conclusion convaincante et porteuse de réflexion, est pourtant suivi de deux chapitres, les deux derniers du recueil, qui sont consacrés également à la gestion future des océans, mais, dans ces derniers cas, l'analyse porte exclusivement sur la politique canadienne. Reprenant les thèmes développés dans les essais précédents – exercice de juridiction, exploitation des ressources (halieutiques et minérales), protection de l'environnement marin, recherche scientifique et délimitation des frontières – Edward Lee et Douglas Fraser montrent pourquoi le Canada a joué un rôle de leader dans l'évolution du droit international et comment il a su profiter des larges avantages qui lui sont octroyés par la nature et la géographie. Or, poursuivent les auteurs, ce rôle de leader ne saura être maintenu que si les aspects internes et externes de la politique canadienne en matière de gestion des océans sont traités comme étant intimement reliés. Dans le dernier essai, consacré à la politique interne exclusivement, Ronald Crowley et Raymond Bourgeois passent en revue les diverses initiatives inhérentes à la Stratégie annoncée en 1987 par le ministre des Pêches et Océans, notamment l'adoption d'une loi générale qui consolidera les diverses législations et réglementations régissant l'ensemble des affaires océaniques.

Un index général aurait enrichi ce très beau recueil au demeurant facile et agréable à consulter, compte tenu de la qualité de la présentation.

Le traitement de la documentation et la solidité de l'analyse font de *Canadian Oceans Policy* une contribution majeure à l'étude d'un domaine appelé à se développer dans les décennies à venir. Si l'ouvrage s'adresse d'abord aux juristes, aux économistes, aux

écologistes, aux politicologues et aux décideurs publics, il offre aussi – malgré la complexité des sujets traités – une importante source de réflexion à toute personne disposée à s'interroger sur la décision de choisir clairement et une fois pour toutes entre, d'une part, le désir égoïste de poursuivre une exploitation indue de richesses soi-disant inépuisables et, d'autre part, le souci collectif de gérer dans le partage les fruits précieux d'un monde dangereusement fragilisé.

Georges LABRECQUE

Département de géographie
Université Laval

3. NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

ALLARD, Jean V. (*in cooperation with Serge Bernier*). *The Memoirs of General Jean V. Allard*. Vancouver (B.C.), University of British Columbia Press, 1988, 382p.

Le public unilingue anglais sera probablement ravi d'avoir accès grâce à cette traduction aux mémoires du général Jean Allard. La version originale de ce livre était parue en 1985 aux Éditions de Mortagne avec, à cette époque comme aujourd'hui, la contribution de M. Serge Bernier, historien au ministère de la Défense nationale. Rappelons que ces mémoires ne constituent pas qu'une simple juxtaposition d'événements vécus, elles renferment parallèlement à l'expérience d'un canadien-français devenu général, l'histoire des forces armées canadiennes des années 1930 à 1975. Les événements n'y sont pas simplement décrits mais aussi analysés et évalués. Cette particularité en fait donc un outil de référence pour les étudiants et les chercheurs intéressés au domaine de la défense canadienne et aux études stratégiques.

Même le lecteur s'étant déjà procuré cet ouvrage y trouvera son compte puisque, si l'on avait reproché à la version originale de ne pas présenter de table des matières et d'index, ces lacunes ont été corrigées dans la présente édition.

Manon TESSIER

CQRI

McFARLANE, Peter. *Northern Shadows: Canadians and Central America*. Toronto, *Between the Lines*, 1989, 247p.

Cet ouvrage, avant tout un travail d'historien et un essai d'interprétation, s'attache à décrire les relations des Canadiens avec l'Amérique centrale depuis la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'à nos jours. Son titre «Canadiens» plutôt que «Canada» est éloquent de la perspective de l'auteur qui considère moins les rapports diplomatiques que les relations transnationales, économiques, humanitaires et culturelles.

De nombreux thèmes sont mis en évidence tels que l'importance des agents économiques du Canada dans le «développement» du El Salvador, du Nicaragua et du Guatemala, le rôle non négligeable joué par les FMN canadiennes dans le maintien de certains régimes dictatoriaux et les visées impérialistes de la classe conservatrice canadienne du début du siècle. Il relie par ailleurs les poussées de fièvre anti-canadienne traversant épisodiquement le Guatemala au problème récurrent des revendications guatémaltèques sur le Honduras britannique qui a toujours semblé être, de facto, une arrière-cour canadienne.

Ce livre doit être cité pour la mine de renseignements qu'il recèle sur les rapports du Canada avec l'Amérique centrale. Il montre combien rapide est l'affirmation selon laquelle ces rapports ont été inexistantes